



N° 62-557-XPB au catalogue

Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation

(English text on reverse side)



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiologique et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de la présente publication ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Sous-section du service à la clientèle, Division des prix, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-9606, télécopieur : (613) 951-2848), [Internet : shadsan@statcan.ca](mailto:shadsan@statcan.ca) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web : <http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à **tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)	1 800 267-6677

Comment commander les publications

On peut se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des centres de consultation régionaux de Statistique Canada, ou en écrivant à :

Statistique Canada
Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-7277
Télécopieur : (613) 951-1584
Toronto (carte de crédit seulement) : (416) 973-8018
[Internet : order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca)

Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada
Division des prix

Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1996

Il est permis de reproduire des extraits de ce document pour des fins éducatives, à condition d'indiquer que Statistique Canada en est la source sur chaque exemplaire comme suit: «Statistique Canada, **Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation**, n° 62-557-XPB au catalogue, 1996», et le numéro de la (des) page(s). Tous autres droits réservés. Pour tout autre usage, une permission écrite doit être obtenue des Services de concession des droits de licence, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 1996

N° 62-557-XPB au catalogue
Périodicité : hors série

ISBN 0-660-59250-9

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Cette publication a été préparée à l'intention du public en général afin de faciliter la compréhension et l'utilisation de l'indice des prix à la consommation (IPC). Elle reprend et répond aux questions les plus souvent posées relativement à la construction, l'interprétation et l'utilisation de cet indice.

Cette publication, rédigée par **Gail Logan** et **Heather Pearl**, se rapporte au panier de 1992 et à la période de base 1986. Le travail a été réalisé sous la direction de:

- **Louis Marc Ducharme**, directeur, Division des prix
- **Margaret Parlor**, chef, Section des prix à la consommation
- **Joanne Moreau**, chef, Sous-section du service à la clientèle

Les versions précédentes de ce document, se rapportant à des paniers et des périodes de base antérieurs, ont été préparées par **Harold Harnarine**, économiste principal, Division des prix.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:

Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

Titre de la p. de t. addit.: Your Guide to the Consumer Price Index.

ISBN 0-660-59250-9

CS62-557-XPB

1. Indice des prix à la consommation — Canada — Guides, manuels, etc. I. Statistique Canada. Division des prix.

HB235.C2Y68 1996
C96-988019-7F

338.5'28'0971

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'«American National Standard for Information Sciences» — «Permanence of Paper for Printed Library Materials», ANSI Z39.48 — 1984.





Table des matières

	Page
Qu'est-ce que l'IPC?	1
Méprises concernant l'IPC	2
L'IPC et vous	3
Les biens et les services contenus dans le panier de l'IPC	4
L'importance relative des produits dans le panier de l'IPC	5
La mise à jour du panier de l'IPC	6
Le relevé des prix	7
Les changements de qualité	8
Le calcul des indices	8
La période de base de l'IPC	9
Le calcul des taux de variation	10
L'utilisation de l'IPC pour ajuster des paiements	11
L'utilisation de l'IPC pour comparer des valeurs en dollars à travers le temps	12
L'IPC et autres publications connexes	13
Glossaire de termes	14

Les demandes de renseignements concernant tous les aspects de l'IPC doivent être adressées à la Sous-section du service à la clientèle de la Division des prix de Statistique Canada, ou à un Centre de consultation régional de Statistique Canada. Les numéros de téléphone de ces bureaux figurent au verso de la page couverture de ce livret.

TABLEAU - 1

**L'indice des prix à la consommation et composantes principales
(non désaisonnalisés), Canada, 1986=100**

	Indices			Taux de variation Mai 1996 contre	
	Mai 1996	Avril 1996	Mai 1995	Avril 1996	Mai 1995
Ensemble	135.7	135.3	133.7	0.3	1.5
Aliments	127.8	128.3	126.8	-0.4	0.8
Logement	134.2	134.1	133.9	0.1	0.2
Dépenses et équipement du ménage	124.0	123.9	121.6	0.1	2.0
Habillement et chaussures	131.5	132.0	131.7	-0.4	-0.2
Transports	144.9	143.1	138.8	1.3	4.4
Santé et soins personnels	136.7	136.7	135.9	0.0	0.6
Loisirs, formation et lecture	145.7	144.0	142.5	1.2	2.2
Boissons alcoolisées et produits du tabac	146.3	145.5	143.6	0.5	1.9
Biens	129.4	128.9	127.4	0.4	1.6
Services	143.6	143.2	141.4	0.3	1.6
Ensemble sans les aliments et l'énergie	137.8	137.6	135.8	0.1	1.5
Énergie	135.0	130.8	130.2	3.2	3.7
Pouvoir d'achat du dollar à la consommation, (en cents) par rapport à 1986	73.7	73.9	74.8		
Ensemble (1981=100)	179.7				

Qu'est-ce que l'IPC?

L'indice des prix à la consommation (IPC) est une mesure du taux de variation du prix des biens et des services achetés par les consommateurs canadiens. L'IPC est l'indicateur du changement des prix le plus largement utilisé au Canada.

L'IPC canadien a commencé avec une étude effectuée par le Ministère du travail au début du siècle. L'étude était fondée sur un budget familial hypothétique représentant les dépenses hebdomadaires d'une famille urbaine de classe ouvrière composée de cinq personnes. Les prix de détail de 29 produits alimentaires et de cinq produits reliés aux combustibles et à l'éclairage étaient recueillis dans environ 60 villes. On recueillait de plus des données sur le loyer d'un logement typique d'ouvrier. Depuis, on a étendu le champ d'observation et le détail de l'IPC pour répondre à l'utilisation croissante qui en est faite. De nos jours, pratiquement tous les Canadiens sont touchés par l'IPC d'une manière directe ou indirecte. Pour ne citer que quelques exemples:

- Les prestations du Régime de pension de sécurité de la vieillesse ou du Régime de pension du Canada, comme un bon nombre de prestations sociales, sont rajustées régulièrement en fonction des variations de l'IPC.
- Les contrats de location, les pensions alimentaires pour le soutien d'un conjoint ou d'un enfant et de nombreuses autres ententes contractuelles comprenant un montant d'argent sont souvent liés d'une façon ou d'une autre aux variations de l'IPC.
- Les **clauses d'indemnité de vie chère** lient l'augmentation des salaires aux variations de l'IPC. Ces clauses sont généralement incluses dans les contrats ou les conventions collectives qui régissent la rémunération de plusieurs travailleurs canadiens.

L'indice des prix à la consommation concerne toutes les personnes qui ont un revenu et des dépenses. Une augmentation des prix se traduit par une diminution du pouvoir d'achat, alors qu'une diminution des prix entraîne une augmentation de ce pouvoir d'achat. L'IPC est très souvent utilisé pour estimer les variations du pouvoir d'achat de l'argent au Canada, et il est largement exploité pour mesurer l'**inflation** (ou la **déflation**).

D'une manière imagée, on pourrait décrire l'indice des prix à la consommation comme la mesure du changement, exprimé en pourcentage, du coût moyen d'un grand panier de biens et de services achetés par les Canadiens. La quantité et la qualité des biens et des services dans le panier sont toujours les mêmes. Aussi, les changements dans le coût du panier à travers le temps ne peuvent pas être attribués à une différence dans la quantité et/ou la qualité des biens et des services observés.

D'une manière plus précise, on définit l'IPC comme un indicateur des variations des prix à la consommation qu'ont connues les Canadiens. L'IPC est calculé en comparant à travers le temps le prix d'un **panier fixe** de produits que les consommateurs canadiens ont achetés au cours d'une année donnée. Puisque le panier contient des produits de quantité et de qualité invariables ou équivalentes, l'indice reflète uniquement un **mouvement pur des prix**.

L'indice des prix à la consommation pour un mois donné est habituellement publié au cours de la troisième semaine du mois suivant et n'est pas révisé une fois qu'il est publié. Il convient donc aux utilisateurs qui ont besoin de données actuelles et finales.

Si vous vous intéressez à la totalité des produits dans le panier de l'IPC, servez-vous de l'indice d'ensemble. Si vous désirez un indice plus détaillé, vous pouvez choisir parmi les nombreuses séries d'indices à votre disposition. Ces séries peuvent se rapporter à des produits particuliers ou à des groupes de produits. Les séries pour les pommes de terre, les aliments achetés au magasin,

l'essence, l'utilisation des véhicules automobiles, les biens, les services et l'énergie en sont des exemples.

Les indices des prix à la consommation sont publiés simultanément pour l'ensemble du Canada, les dix provinces, Whitehorse (qui représente le Yukon) et Yellowknife (qui représente les Territoires du Nord-Ouest). Certains renseignements sont aussi disponibles pour seize villes du Canada. Lorsqu'il n'existe pas d'indice pour votre ville, vous pouvez choisir l'indice de la province ou l'indice du Canada. Votre choix dépendra de vos besoins.

Les données désaisonnalisées sont une source de renseignements supplémentaires qui sont utiles à certaines analyses. Pour satisfaire ces besoins plus particuliers, Statistique Canada calcule un nombre limité d'indices des prix à la consommation mensuels dont on a éliminé les influences saisonnières afin de donner une meilleure indication des tendances de la variation des prix. Ces séries sont susceptibles d'être révisées. Il **n'est donc pas** recommandé d'utiliser les séries désaisonnalisées pour l'indexation des contrats.

Méprises concernant l'IPC

L'indice des prix à la consommation est souvent considéré comme la seule mesure du taux de variation des prix. Il s'agit là d'une méprise courante. L'IPC n'est qu'un des nombreux indicateurs de la variation des prix qui sont à la disposition du public. L'indice reflète l'expérience des consommateurs canadiens achetant des biens et des services de consommation. Statistique Canada publie un certain nombre d'indicateurs de la variation des prix pour différents groupes-cibles et différents produits en utilisant des méthodologies différentes. Prenons l'évolution des prix de l'essence comme exemple. Selon les circonstances, il peut être plus utile d'examiner le prix de l'essence à la pompe (à partir de l'IPC), le prix de l'essence lorsqu'elle sort de la raffinerie (à partir de l'indice des prix des produits industriels) ou le prix du pétrole brut mondial (à partir de l'indice des prix des matières brutes).

■ les indices des prix des produits industriels

mesurent les variations des prix reçus par les fabricants canadiens pour les biens qui sortent des portes de la manufacture. Les taxes indirectes, le transport et les coûts de gros et de détail ne sont pas inclus dans le prix. Près de 1300 indices de base sont disponibles.

■ les indices des prix des matières brutes

mesurent les variations des prix d'achat des matières brutes par les industries canadiennes. L'expression «matières brutes» désigne soit un produit vendu pour la première fois après son extraction de la nature, soit un produit substitut recyclé (tel les déchets de métaux).

■ les indices des prix des logements neufs

mesurent les variations dans le temps des prix de vente par les entrepreneurs des maisons neuves résidentielles.

■ les indices des prix des machines et du matériel

mesurent les variations des prix des investissements en machines et matériel selon l'industrie d'achat. Les indices des prix sont présentés par industrie, par groupe d'industries, pour l'ensemble de toutes les industries, ainsi que pour les produits.

■ les indices des prix de la construction de bâtiments non résidentiels

mesurent les variations des prix de vente des entrepreneurs pour des constructions neuves non résidentielles (commerciale, industrielle et institutionnelle). Ils se rapportent au travail effectué par les entrepreneurs généraux et spécialisés et excluent les coûts du terrain, de la conception et des commissions immobilières.

■ les indices des prix des entrées dans l'agriculture

mesurent la variation des prix des biens et des services qu'achètent les agriculteurs du Canada pour la production agricole.

- **les indices des prix des produits agricoles**
mesurent la variation des prix reçus pour les produits agricoles au premier point de transaction.
- **les indices de prix des comptes nationaux**
mesurent la variation des prix de larges catégories de biens et de services qui composent le Produit intérieur brut (PIB).

L'indice des prix à la consommation n'est pas un indicateur du niveau des prix, et on confond parfois les chiffres de l'IPC avec les prix réels. Les indices de prix indiquent le taux auquel ces prix varient entre deux périodes. Ainsi, en janvier 1995, les indices des prix à la consommation étaient de 100,5 pour les oranges et de 117,9 pour les pommes (1986=100). À partir de ces chiffres, on ne peut pas déduire que le prix des pommes était plus élevé que le prix des oranges. Ces indices signifient que depuis 1986 le prix des oranges a augmenté de 0,5%, et que le prix des pommes a augmenté de 17,9%. On peut donc dire que le prix des pommes a subi une augmentation moyenne plus forte que le prix des oranges de 1986 à janvier 1995.

Prenons un autre exemple: en juin 1995, l'indice d'ensemble de l'IPC était de 127,8 pour Terre-Neuve et de 137,2 pour la Colombie-Britannique (1986=100). On ne peut pas déduire que l'ensemble des prix était moins élevé à Terre-Neuve qu'en Colombie-Britannique. Par contre, on peut dire que de 1986 à juin 1995 les prix ont, en moyenne, augmenté plus rapidement en Colombie-Britannique qu'à Terre-Neuve. Les prix réels pourraient très bien être plus élevés à Terre-Neuve qu'en Colombie-Britannique.

Si vous souhaitez obtenir des prix réels ou comparer des niveaux de prix, vous pouvez consulter la publication trimestrielle **Prix à la consommation et indices des prix** ([n° 62-010-XPB au catalogue](#)). Vous trouverez au tableau 5 les prix de détail moyens d'un certain nombre de produits (surtout alimentaires) pour l'ensemble du Canada. Le tableau 10 compare les niveaux de prix d'un certain nombre de groupes de produits dans onze villes du Canada. Le tableau 11 contient les prix de détail moyens de l'essence et du mazout dans seize villes du Canada. Le tableau 15 compare les niveaux de prix à Ottawa avec ceux de treize villes de l'étranger.

L'indice des prix à la consommation n'est pas un **indice du coût de la vie**, bien que l'on ait trop souvent tendance à l'appeler ainsi. En théorie, l'objectif d'un indice du coût de la vie est de mesurer les changements dans les prix dont les consommateurs devront tenir compte pour maintenir leur niveau de vie constant. Le principe de base est que les consommateurs remplaceront normalement un produit par un autre selon les variations du prix relatif de ces produits. Par exemple, si le thé apporte la même satisfaction aux consommateurs que le café, on pourra remplacer le café par le thé lorsque le prix du thé diminue par rapport à celui du café. Ainsi, au produit le plus dispendieux, on peut substituer un produit équivalent moins dispendieux.

On pourrait calculer un indice du coût de la vie pour une seule personne, à la condition de connaître tous les goûts et toutes les habitudes de consommation de cette personne. Remplir cette condition pour un grand nombre de personnes n'est évidemment pas possible, et l'est encore moins pour l'ensemble de la population du Canada. Les indices des prix à la consommation qui sont publiés régulièrement sont donc fondés sur le principe du **panier fixe** et non sur le principe du coût de la vie.

L'IPC et vous

Chaque mois, les médias présentent les derniers chiffres de l'IPC aux Canadiens. Certaines personnes mettent en question ces chiffres parce qu'ils ne semblent pas refléter leur expérience personnelle. Il est cependant essentiel de comprendre que l'IPC indique la variation *moyenne* des prix de détail constatée par tous les consommateurs au Canada. On ne peut pas, et on ne doit d'ailleurs pas s'attendre à ce que l'IPC soit le reflet du changement des prix auquel fait face un ménage particulier ou une personne particulière. Le panier de l'IPC contient une liste considérable de biens et de services. Chaque consommateur achète une partie différente des biens et des services sur la liste, et il est peu probable qu'un même consommateur achète tout le contenu du panier à la fois. Ainsi, il serait exceptionnel qu'un consommateur utilise en même temps le mazout et le gaz naturel pour chauffer son logement. Le mazout et

le gaz naturel sont pourtant tous les deux sur la liste du panier de l'IPC, parce qu'ils occupent tous les deux une place importante dans la structure de dépense des consommateurs canadiens considérés dans leur ensemble.

Les renseignements sur les habitudes de consommation des ménages canadiens sont recueillis régulièrement avec les enquêtes sur les dépenses des familles. Dans l'une de ces enquêtes, on demande aux ménages formant un échantillon choisi au hasard de noter chaque jour pendant deux semaines leurs dépenses détaillées en alimentation. Dans l'autre enquête, on demande aux ménages formant un échantillon choisi au hasard des renseignements détaillés sur les biens et les services qu'ils ont achetés au cours de la dernière année civile, et combien ils ont dépensé pour acquérir ces produits.

Les habitudes de consommation ne sont jamais identiques d'un ménage à l'autre. Mais, en regroupant les renseignements recueillis sur les dépenses d'un très grand nombre de ménages, on parvient à obtenir une image représentative des habitudes de consommation de l'ensemble de la population. Les données sur les dépenses, qui sont utilisées comme **pondérations** pour calculer l'IPC, représentent les habitudes de consommation de ménages canadiens répartis dans les dix provinces, à Whitehorse et à Yellowknife.

Pendant plusieurs années, l'IPC a été calculé en fonction des habitudes de consommation de la population vivant dans des centres urbains d'au moins 30 000 habitants, ce qui représentait environ 75% du total des dépenses de consommation au Canada. À partir de janvier 1995, on a introduit dans l'IPC les pondérations relatives aux dépenses de l'année 1992. Depuis cette date, les pondérations de l'IPC reflètent les habitudes de consommation de pratiquement tous les ménages privés dans les régions urbaines et rurales du Canada.

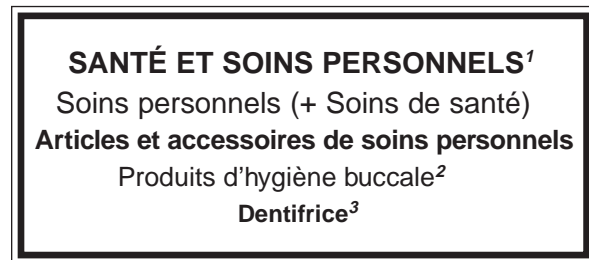
Les biens et les services contenus dans le panier de l'IPC

Les biens et les services inclus dans le panier de l'IPC sont ceux considérés comme étant des produits de consommation. On doit pouvoir leur attacher un prix de détail. Le prix de détail d'un bien ou d'un service est le montant qu'un consommateur doit déboursier pour acheter une quantité et une qualité déterminées de ce bien ou de ce service. Les impôts sur le revenu, les dons de charité, les cotisations à un régime de retraite, et l'épargne et les investissements des consommateurs sont quelques exemples de produits exclus de l'IPC. Les impôts sur le revenu sont exclus parce qu'il serait impossible d'associer un montant précis d'impôt payé à une quantité précise de services reçus. Par définition, les autres produits exclus ne sont pas considérés comme des produits de consommation.

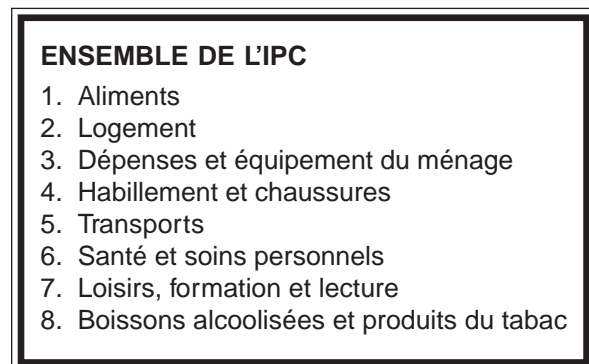
Aucune différence n'est faite entre «produit de luxe» et «produit de première nécessité», de même qu'aucun produit n'est laissé de côté pour une question de moralité ou d'éthique sociale. Une partie de la population peut considérer que l'usage du tabac et de l'alcool ne devrait pas être toléré pour le bien de la société. Ces produits sont toutefois compris dans le panier de l'IPC, parce qu'ils constituent une proportion notable des dépenses effectuées par les familles et les individus au Canada.

Les biens et les services sont organisés selon un système de classification. Dans cette classification, chaque produit occupe une place unique. Les produits sont groupés par famille, soit parce qu'ils ont la même utilisation finale, soit parce que l'on considère qu'ils sont des substituts. Ces familles de produits sont reliées entre elles à différents niveaux de la classification pour former une hiérarchie. Le plus bas niveau est appelé **classe de base** et le plus haut niveau avant «l'Ensemble», est appelé **composante principale**. Les biens et les services contenus dans le panier de l'IPC sont répartis en 182 classes de base.

Ainsi, le dentifrice appartient à la classe de base des «Produits d'hygiène buccale», qui appartient à son tour au groupe plus vaste des «Articles et accessoires de soins personnels». Ce dernier fait partie du groupe des «Soins personnels». Lorsque les «Soins personnels» et les «Soins de santé» sont combinés, ils forment la composante principale appelée «Santé et soins personnels».



Des indices sont calculés pour chacune des classes de base dans la classification. Ils sont agrégés suivant la hiérarchie de la classification pour obtenir huit composantes principales, et finalement, «l'Ensemble».



Les catégories peuvent être combinées de différentes manières, afin de répondre à des besoins particuliers. L'indice «d'Ensemble sans les aliments et l'énergie» est une combinaison utilisée depuis

longtemps, et que certains décideurs préfèrent à l'indice d'ensemble de l'IPC comme indicateur des tendances sous-jacentes de la variation des prix en général. Parmi les autres combinaisons les plus connues, on peut citer les indices des «Biens», des «Services» ou de «l'Énergie», ainsi que celui de «l'Ensemble sans les produits du tabac».

L'importance relative des produits dans le panier de l'IPC

La dépense correspondant à chacune des **classes de base** du panier de l'IPC est comparée au total des dépenses au Canada. Les proportions obtenues indiquent l'importance relative, ou la **pondération**, d'un produit dans le panier de l'IPC. Les pondérations permettent de savoir quel effet le changement du prix d'un bien ou d'un service particulier aura sur le budget de l'ensemble des consommateurs. Par exemple, une augmentation de 5% du prix du lait aura des conséquences beaucoup plus sensibles sur le budget moyen des consommateurs qu'une augmentation de 5% du prix du thé, parce que ceux-ci, en moyenne, consacrent une plus grande partie de leur budget à acheter du lait que du thé. Au Canada, la pondération attribuée au lait (0,69%) est supérieure à la pondération attribuée au thé (0,06%). Sans ces pondérations, les changements de prix de chaque produit dans le panier de l'IPC auraient tous la même importance dans le calcul de l'indice d'ensemble.

Calculer la pondération d'un produit est relativement simple. Prenons par exemple les dépenses en essence des consommateurs. Pour obtenir le total des dépenses en essence dans une province⁴, on multiplie les dépenses moyennes par ménage relevées dans cette province par le nombre estimé des ménages de la province. On additionne ensuite le total des dépenses en essence de chaque province pour obtenir l'estimation du total des

¹ Composante principale.

² Classe de base.

³ Produit pour lequel un prix est relevé.

⁴ Le terme «province» inclut aussi les villes de Whitehorse et de Yellowknife qui représentent respectivement le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

dépenses en essence au Canada. La proportion de cette estimation par rapport au grand total des dépenses pour tous les biens et les services du panier de l'IPC correspond à la pondération des dépenses pour l'essence dans l'IPC du Canada.

Les huit composantes principales de l'IPC sont présentées dans la figure A ci-dessous. La pondération de chaque composante est représentée en proportion des dépenses totales pour le panier de l'IPC de 1992. Ces pondérations sont exprimées en prix de décembre 1994.

La mise à jour du panier de l'IPC

Le contenu du panier de l'IPC est revu et mis à jour régulièrement pour s'assurer qu'il demeure pertinent. Une bonne partie de cette revue consiste à remplacer les **pondérations** existantes par des pondérations plus récentes, calculées avec les derniers renseignements recueillis dans les enquêtes sur les dépenses des familles. Des changements dans les habitudes de consommation révèlent des changements dans des facteurs comme la composition et la répartition de la population, la qualité et la disponibilité des biens et des services, le revenu personnel, la situation financière, et le goût des consommateurs.

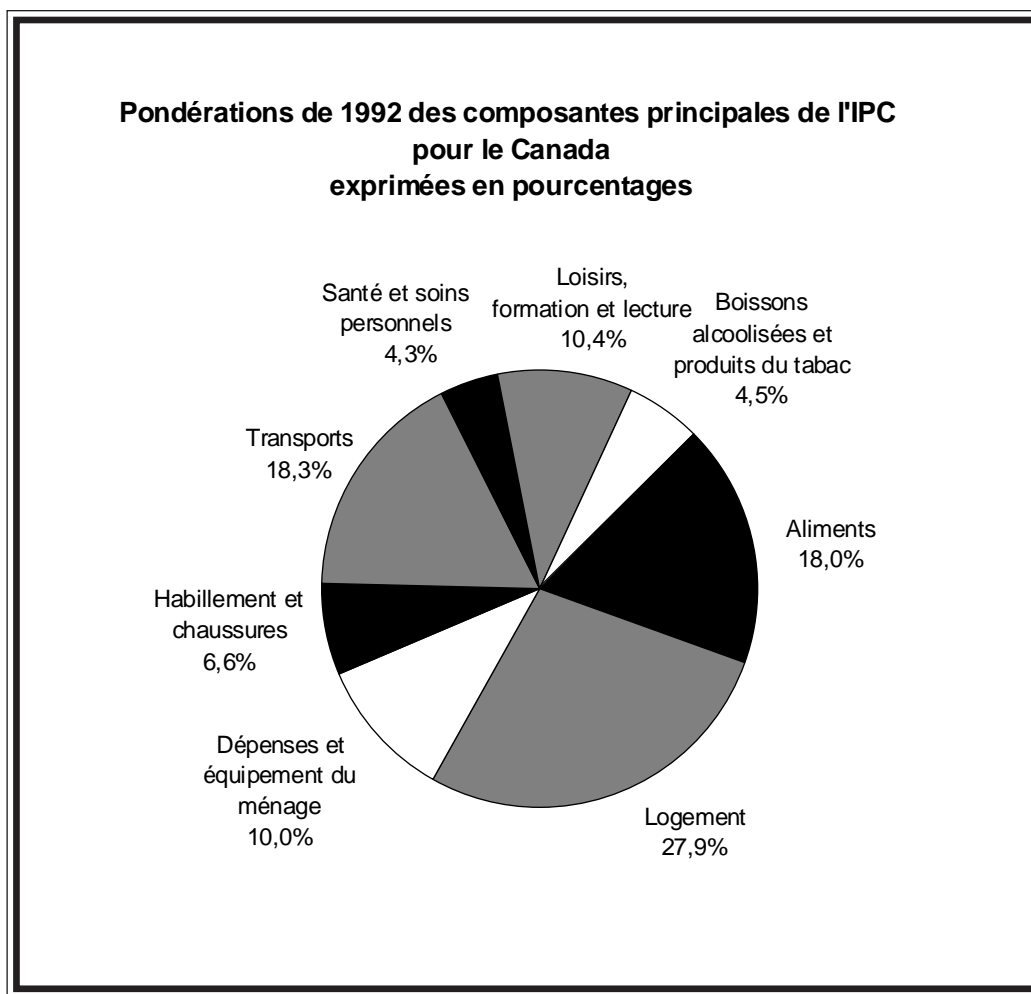


figure A

Ces dernières années, les pondérations de l'IPC ont été calculées par rapport aux dépenses des familles en 1974, 1978, 1982 et 1986. Aujourd'hui, les pondérations de l'IPC se rapportent aux dépenses des ménages en 1992, et ont été introduites en janvier 1995.

Les mises à jour du panier permettent aussi de revoir la méthodologie, les concepts et les procédés de l'IPC, et d'introduire des changements pour que l'IPC soit un indicateur toujours plus fiable de la variation des prix à la consommation aux niveaux national et provincial.

Le relevé des prix

Puisque l'indice des prix à la consommation est conçu pour mesurer la variation des prix constatée par tous les consommateurs canadiens, les prix qui servent au calcul de l'IPC sont ceux que n'importe quel consommateur aurait à payer le jour de l'enquête. Si un prix de solde est en vigueur au moment de l'enquête, il est alors relevé. Parce que les taxes de vente font partie du montant déboursé par le consommateur, elles sont incluses dans le prix final qui sert au calcul de l'IPC.

On relève les prix de plus de 600 biens et services aussi différents que la viande de boeuf hachée et une coupe de cheveux, ou les bougies d'allumage et les impôts fonciers. Il serait difficile de relever les prix de tous les produits achetés par les consommateurs, et ce serait d'ailleurs inutile, car les prix d'un grand nombre de ces produits suivent sensiblement les mêmes variations. En procédant à une sélection rigoureuse de produits représentatifs, on peut déterminer les variations de prix d'un ensemble de produits plus large que celui observé directement.

Les prix de la plupart des produits sont relevés une fois par mois. Les prix de certains produits, comme les coupes de cheveux et le nettoyage à sec, sont relevés tous les trimestres. Les montants des impôts fonciers et des frais de scolarité sont relevés une fois par an. En règle générale, ce sont les prix

qui changent le plus souvent qui sont relevés le plus souvent. Les prix des produits saisonniers sont relevés pendant la saison où ces produits se trouvent sur le marché. Enfin, lorsque des prix changent en dehors du cycle de relevé régulier, un relevé de prix spécial pourra être fait afin que leurs changements soient ponctuellement rapportés dans l'IPC.

Le cycle du relevé des prix commence la première semaine de chaque mois de référence, et il se poursuit jusqu'à la troisième semaine de ce mois. Les indices calculés avec les prix relevés au cours d'un cycle représentent le mois tout entier. Les utilisateurs réclament parfois l'indice d'un jour précis du mois, comme le 1^{er} avril, le 15 juin ou le 31 décembre, mais il n'existe pas d'indice de ce genre. Chaque utilisateur doit décider quel est le mois dont l'indice satisfait le mieux ses besoins particuliers.

Les prix sont relevés à travers le Canada dans les points de vente où les consommateurs font habituellement leurs achats. L'échantillon des points de vente comprend des supermarchés, des boutiques spécialisées, des grands magasins, des garages, des cabinets dentaires, des salons de coiffure, etc. Les tarifs du transport par autobus, par train et par avion, les tarifs du gaz, de l'électricité et du téléphone, et le montant des impôts fonciers sont relevés directement auprès des fournisseurs locaux et régionaux. Les renseignements sur le prix des loyers des logements sont recueillis par une enquête qui est menée chaque mois auprès de milliers de locataires.

Tous les mois, plus de 60 000 prix sont relevés par des intervieweurs expérimentés qui travaillent à partir des bureaux régionaux de Statistique Canada. Pour que les variations des prix reflètent fidèlement l'expérience de la majeure partie de la population, les intervieweurs suivent les prix des marques ou des variétés les plus vendues. Les intervieweurs s'efforcent aussi de découvrir les raisons d'un changement de prix significatif. Cette information sert à vérifier les données et à expliquer l'ensemble des résultats.

Les changements de qualité

L'objectif de l'indice des prix à la consommation est de mesurer la variation pure des prix. La quantité et la qualité des biens et des services contenus dans le panier de l'IPC doivent donc être gardées constantes. Mais, dans la réalité, la qualité des produits est constamment modifiée avec l'arrivée sur le marché de nouveaux modèles ou de nouvelles variétés, qui remplacent les produits précédents.

Les augmentations de prix dues à l'amélioration de la qualité d'un produit ne sont pas traitées comme une variation pure des prix. Une des méthodes courantes de rajustement est de déterminer la caractéristique du produit qui est responsable du changement de qualité. Par exemple, si la climatisation fait dorénavant partie des accessoires compris dans le prix de base du dernier modèle d'une marque particulière de voitures, c'est le prix du modèle avec climatisation qui sera relevé. Mais, pour comparer le prix de l'ancien modèle au prix du nouveau modèle de cette marque, il faudra d'abord les placer sur un pied d'égalité. On ajoutera donc au prix de l'ancien modèle la valeur estimée de la climatisation. Les prix des deux modèles peuvent maintenant être comparés puisque dans les deux cas, le prix de la climatisation est inclus. D'autres méthodes de rajustement sont décrites dans la publication **Document de référence de l'indice des prix à la consommation (n° 62-553 au catalogue)**.

Les problèmes soulevés par le rajustement des prix en fonction des changements de qualité sont complexes. Il est parfois impossible de trouver une solution entièrement satisfaisante, particulièrement lorsqu'il s'agit d'estimer le changement de qualité des services. Par exemple, s'il est relativement facile de suivre l'évolution du prix des billets d'autobus, comment évaluer en argent les changements de la fréquence ou de la ponctualité d'un service d'autobus? Or, un changement dans la qualité du service peut fort bien avoir entraîné un changement du prix des billets d'autobus.

Le calcul des indices

Une fois recueillies, les observations de prix font l'objet d'un examen minutieux pour vérifier la validité des données qui serviront à calculer l'indice des prix à la consommation. Lors de la vérification, les produits dont les prix ont été relevés pendant le mois courant sont comparés aux produits dont les prix ont été relevés le mois précédent pour s'assurer qu'il s'agit bien de produits équivalents.

Pour calculer l'indice d'ensemble mensuel, on commence par mesurer la variation des prix d'un produit. Puis, on combine les indices de produits suivant la hiérarchie de la classification, tout en appliquant les **pondérations** pertinentes. Par exemple, les indices de prix du lait, du beurre, du fromage et des autres produits laitiers sont regroupés pour composer l'indice des produits laitiers. De même, les indices de prix de l'habillement féminin sont regroupés pour composer l'indice des vêtements pour femmes. Ces indices agrégés sont alors combinés à d'autres pour obtenir l'indice d'une **composante principale**, dans ces deux cas, «Aliments» et «Habillement et chaussures». Enfin, les indices des composantes principales sont eux-mêmes combinés pour obtenir l'indice d'ensemble.

Pour calculer la variation de prix, la première étape est d'obtenir le prix moyen d'un produit pour le mois courant et le mois précédent. Prenons, par exemple, la variation du prix du fromage en Nouvelle-Écosse entre les mois de janvier et de février. Les prix de février sont d'abord vérifiés pour s'assurer qu'ils correspondent à la même quantité et à la même qualité de fromage, et qu'ils ont été relevés chez les mêmes détaillants qu'au mois de janvier. Puis, on calcule les prix moyens pour la Nouvelle-Écosse pour janvier et février avec cet **échantillon apparié**.

La deuxième étape consiste à calculer un **rapport de prix** mensuel. Ce rapport correspond au prix moyen du fromage en février divisé par le prix moyen du fromage en janvier. Si les prix moyens étaient de 2,80\$ en janvier et de 2,86\$ en février, le rapport de prix pour février serait:

$$\frac{2,86 \$}{2,80 \$} = 1,021$$

Ce rapport signifie que le prix moyen du fromage en Nouvelle-Écosse a augmenté de 2,1% de janvier à février.

La troisième étape consiste à calculer l'indice du prix du fromage en Nouvelle-Écosse pour le mois de février. Pour calculer cet indice, on multiplie le niveau de l'indice de janvier par le rapport de prix obtenu pour février. Si l'indice de janvier était de 119,8 (1986=100), l'indice de février serait:

$$119,8 \times 1,021 = 122,3 \quad (1986 = 100)$$

Les indices du prix du fromage pour février sont calculés de la même manière pour toutes les provinces du Canada. Pour obtenir l'indice du fromage pour le Canada, vous devez d'abord calculer un rapport de prix pour le Canada. Ce rapport est obtenu en appliquant les pondérations pertinentes aux rapports de prix provinciaux. L'indice du fromage de février pour le Canada est alors calculé en multipliant l'indice de janvier pour le Canada par le rapport de prix de février pour le Canada.

Souvent, les utilisateurs souhaitent combiner certaines séries d'indices pour créer de nouveaux agrégats qui répondent à leurs besoins particuliers. On doit appliquer des procédures spéciales pour agréger les indices entre provinces et entre produits. Quand on reconstruit ou ré-agrège les séries publiées de l'IPC, il faut prendre en compte les changements de pondérations et les **procédures d'enchaînement**. Pour une description de la méthodologie à utiliser pour réaliser ces tâches, consulter le **Document de référence de l'indice des prix à la consommation** ([n° 62-553 au catalogue](#)). Vous pouvez aussi communiquer avec le Service à la clientèle de la Division des prix (voir le verso de la page couverture) qui pourra vous conseiller sur la façon de calculer ce genre d'indices, ou qui pourra les calculer pour vous moyennant des frais.

La période de base de l'IPC

La **période de base**, ou la **base temporelle**, d'un indice est la période pour laquelle on attribue la valeur 100 à cet indice. En ce moment, la période de base de l'indice des prix à la consommation est 1986. Lorsque l'on cite un niveau d'indice, on ajoute normalement la période de base. On dira, par exemple, que l'indice d'ensemble de l'IPC du Canada pour le mois de janvier 1995 était de 132,1 (1986=100), ce qui signifie que les prix à la consommation étaient 32,1% plus élevés en janvier 1995 qu'en 1986. Les indices des prix à la consommation cités par Statistique Canada se rapportent toujours à la période de base courante, à moins que l'utilisateur indique une autre préférence.

La période de base de l'IPC est modifiée régulièrement pour la faire coïncider avec le changement des périodes de base des autres grandes séries statistiques de Statistique Canada. À partir des indices de janvier 1983, la période de base de l'IPC est passée de 1971 à 1981. La période de base 1986 est entrée en vigueur avec la diffusion de l'IPC du mois de juin 1990. Les séries historiques ont été converties à la période de base de 1986.

Pour des questions de facilité et de continuité, il vaut toujours mieux utiliser des indices fondés sur l'année de base (période de base) la plus courante. Mais, si un utilisateur a besoin de convertir des données à une autre période de base, il peut le faire soit en multipliant, soit en divisant les séries par un facteur. Le Service à la clientèle de la Division des prix et les Centres de consultation régionaux de Statistique Canada pourront vous conseiller sur les procédures à appliquer pour la conversion.

Convertir une série temporelle d'une période de base à une autre ne fait que changer le niveau des indices. Les taux de variation calculés entre les deux mêmes périodes ne changent pas d'une série temporelle à une autre, sauf sous l'effet des arrondissements. Toutefois, les arrondissements

peuvent être un facteur lorsque l'IPC sert à l'indexation. Aussi, pour limiter les doutes et les ambiguïtés, Statistique Canada recommande d'utiliser la période de base la plus courante pour l'indexation des contrats.

Le calcul des taux de variation

Pour illustrer les calculs les plus souvent effectués avec les indices de prix, nous utiliserons les données du [tableau 2](#) au milieu du livret. Ce tableau comprend trois parties. Dans la première partie, les niveaux d'indices pour l'IPC d'ensemble du Canada sont indiqués mois par mois. L'indice de la moyenne annuelle est calculé en faisant la moyenne des douze indices mensuels de l'année civile. Les trois taux de variation les plus fréquemment demandés sont ceux:

- (a) entre l'indice d'un mois donné et l'indice du mois précédent;
- (b) entre l'indice d'un mois donné et l'indice du même mois de l'année précédente; et
- (c) entre l'indice de la moyenne annuelle d'une année donnée et l'indice de la moyenne annuelle de l'année précédente.

La deuxième et la troisième partie du [tableau 2](#) sont consacrées aux taux de variation. Ceux-ci sont calculés à partir des indices de la première partie du tableau.

Le taux de variation (a) entre les indices de septembre et d'octobre 1994 est calculé de la façon suivante:

$$\frac{(130,7 - 130,9)}{130,9} \times 100\% = -0,2\%$$

Dans ce cas, le résultat du calcul de la **variation de prix d'un mois sur l'autre** indique que les prix au Canada ont diminué de 0,2% en moyenne de septembre à octobre 1994.

Plusieurs personnes considèrent toutefois la formule équivalente suivante plus pratique:

$$\left[\frac{130,7}{130,9} \times 100 \right] - 100 = -0,2\%$$

Nous utiliserons cette formule dans les exemples qui suivent.

Le taux de variation (b) entre l'indice de décembre 1994 et l'indice de décembre 1995 est calculé de la façon suivante:

$$\left[\frac{133,9}{131,6} \times 100 \right] - 100 = 1,7\%$$

Dans ce cas, la **variation de prix sur 12 mois** est positive. Ceci nous indique que les prix au Canada ont augmenté en moyenne de 1,7% entre décembre 1994 et décembre 1995.

Le taux de variation (c) entre les indices de la moyenne annuelle de 1994 et celle de 1995 est calculé de la façon suivante:

$$\left[\frac{133,5}{130,7} \times 100 \right] - 100 = 2,1\%$$

Le résultat de ce calcul indique que les prix au Canada ont augmenté en moyenne de 2,1% entre 1994 et 1995.

Vous pouvez calculer des taux de variation des prix entre n'importe quelles deux périodes. Pour faire ces calculs, vous devez diviser l'indice le plus récent par celui le moins récent, multiplier par 100 et soustraire 100.

Il est essentiel de bien faire la distinction entre les variations exprimées en points d'indice et les variations exprimées en pourcentages. Les variations exprimées en points d'indice seront différentes selon la **période de base** des indices utilisés. Statistique Canada recommande aux utilisateurs de se servir des variations en pourcentage parce qu'elles sont indépendantes du niveau de l'indice.

L'utilisation de l'IPC pour ajuster des paiements

Lorsque l'indice des prix à la consommation est utilisé pour l'indexation d'un contrat, on doit inscrire dans ce contrat une disposition selon laquelle une somme d'argent qui devra être versée régulièrement est automatiquement réajustée en fonction des variations de l'IPC. Cette disposition est appelée **clause d'indexation**, et dans certains contrats, **clause d'indemnité de vie chère**. Nous allons en donner quelques exemples.

Exemple 1

Supposons qu'une entente de divorce ou de séparation comprend une disposition prévoyant le versement d'une pension alimentaire mensuelle de 300\$ pour le soutien d'un enfant à partir du 1^{er} mai 1994. Le 1^{er} mai de chaque année suivante, le montant des versements sera rajusté en fonction du taux de variation sur 12 mois de l'IPC d'ensemble du Canada du mois de mars.

Cette disposition signifie que les versements à effectuer pour le soutien de l'enfant seront rajustés en fonction de la variation en pourcentage de l'indice constatée entre mars 1994 et mars 1995, puis à nouveau entre mars 1995 et mars 1996, et ainsi de suite. On peut voir dans le [tableau 2](#) (au centre du livret) que l'IPC d'ensemble du Canada a augmenté de 2,2% pour la première année et de 1,4% pour la deuxième année.

Le 1^{er} mai 1995, le versement mensuel à effectuer pour le soutien de l'enfant sera majoré de 6,60\$, ce qui représente 2,2% de 300\$, portant ainsi le versement à 306,60\$. Le 1^{er} mai 1996, le versement mensuel sera majoré de 4,29\$, soit 1,4% de 306,60\$. Le nouveau versement sera de 310,89\$.

Exemple 2

Les prestations du Régime de pension de sécurité de la vieillesse sont rajustées aux mois de janvier, avril, juillet et octobre selon l'IPC d'ensemble du

Canada. Ces prestations sont rajustées en fonction de la moyenne des niveaux des indices pour les mois de référence de l'IPC, comme suit:

Janvier → août, septembre et octobre
Avril → novembre, décembre et janvier
Juillet → février, mars et avril
Octobre → mai, juin et juillet

La moyenne des indices pour août, septembre et octobre 1995 était de 133,8, et la moyenne des indices pour novembre 1995, décembre 1995 et janvier 1996 était de 134,1. Si l'on prend comme prestation de base le montant de 394,76\$ en vigueur entre janvier et mars 1996, le montant rajusté de la prestation du 1^{er} avril 1996 est calculé de la façon suivante:

$$\left[\frac{134,1}{133,8} \times 100 \right] - 100 = 0,2\%$$

Ceci signifie que le montant de 394,76\$ de la prestation serait majoré de 0,2% ou 0,79\$ le 1^{er} avril, portant le versement rajusté à 395,55\$.

Exemple 3

Le montant des prestations du Régime de pension du Canada est indexé une fois par an au mois de janvier. Le pourcentage de rajustement est obtenu en divisant la moyenne des indices de douze mois consécutifs par la moyenne des douze mois précédents, en multipliant par 100, et en soustrayant 100. La période considérée va du mois de novembre d'une année au mois d'octobre de l'année suivante. Pour donner un exemple, prenons une prestation fictive de 450,00\$ par mois. La moyenne des indices pour novembre 1993 à octobre 1994 est de 130,7, et la moyenne pour novembre 1994 à octobre 1995 est de 133,1. L'IPC a augmenté de 1,8% entre les deux périodes. Les prestations mensuelles seront donc majorées de 8,10\$, portant le montant à 458,10\$ en janvier 1996.

L'utilisation de l'IPC pour comparer des valeurs en dollars à travers le temps

Lorsque les prix augmentent, le dollar achète moins de biens et de services. Étant donné que l'IPC mesure les variations du niveau général des prix, il sert souvent à estimer les variations du pouvoir d'achat du dollar canadien.

Au [tableau 1](#) au début du livret, on voit que l'IPC pour mai 1996 est 135,7. Celui pour 1986, l'année de base, est 100,0. À partir de ces chiffres, nous pouvons facilement conclure que les prix à la consommation ont augmenté de 35,7% entre 1986 et mai 1996.

Pour savoir quelle somme d'argent en 1986 avait le même pouvoir d'achat que 1,00\$ en mai 1996, le calcul est le suivant:

$$\left[\frac{100,0}{135,7} \right] \times 1,00\$ = 0,737\$ \text{ ou } 73,7 \text{ cents}$$

Ceci veut dire qu'en mai 1996, 1,00\$ équivalait à 73,7 cents en 1986.

À chaque mois, en utilisant la méthode ci-haut mentionnée, Statistique Canada calcule le pouvoir d'achat du dollar en comparant l'indice d'ensemble mensuel pour le Canada à la **période de base** courante (1986=100) de l'IPC. Cependant, on peut comparer le pouvoir d'achat de l'argent entre n'importe quelles deux périodes.

Par exemple, si on voulait savoir quelle somme d'argent en juillet 1995 avait le même pouvoir d'achat que 1 000\$ en janvier 1977, on utiliserait les indices de l'IPC de ces deux mois (celui de janvier 1977 est 49,1 et celui de juillet 1995 est 134,0), et on ferait le calcul suivant:

$$\left[\frac{134,0}{49,1} \right] \times 1\ 000\$ = 2,729 \times 1\ 000\$ = 2\ 729\$$$

Inversement, si on voulait savoir combien d'argent il aurait fallu en janvier 1977 pour égaler le pouvoir d'achat de 1 000\$ en juillet 1995, on ferait le calcul suivant:

$$\left[\frac{49,1}{134,0} \right] \times 1\ 000\$ = 0,366 \times 1\ 000\$ = 366\$$$

Les valeurs en dollars sont habituellement exprimées en **dollars courants**. Ceci veut dire que les valeurs en dollars sont exprimées aux prix ayant cours dans la période à laquelle on fait référence. Dans le tableau qui suit, on examine les dépenses annuelles d'une famille. On montre que la famille a dépensé 20 000\$ en dollars courants de 1985, 25 000\$ en dollars courants de 1990, et 30 000\$ en dollars courants de 1995.

Ces chiffres ne peuvent pas être comparés l'un à l'autre parce qu'un dollar en 1985, en 1990 et en 1995 n'avait pas la même valeur. Pour comparer des valeurs en dollars à travers le temps, on doit d'abord convertir les valeurs en dollars courants à des valeurs en **dollars constants**. Ceci veut dire que les valeurs en dollars courants sont toutes réexprimées d'après la valeur du dollar à un temps particulier. L'IPC est souvent utilisé pour effectuer cette conversion, et voici comment elle est faite:

	(1) Dépenses en dollars courants	(2) L'IPC d'ensemble (1986=100)	(3) Dépenses en dollars constants de 1986
1985	20 000\$	96,0	20 833\$
1990	25 000\$	119,5	20 921\$
1995	30 000\$	133,5	22 472\$

Les dépenses indiquées à la colonne (1) incluent l'effet des variations de prix. Ces dépenses sont converties en dollars constants de 1986 en les divisant par les indices basés sur 1986 correspondants de la colonne (2) et en multipliant les résultats par 100 (l'indice de l'année de base). Les résultats

indiqués à la colonne (3) montrent les dépenses des trois années sans les effets des variations de prix. Ces valeurs en dollars constants fournissent une meilleure indication des dépenses réelles, et peuvent maintenant être comparées.

On considère souvent qu'une augmentation «réelle» (ou une augmentation après avoir supprimé les effets de l'*inflation*) est la différence entre le taux de variation des dépenses en dollars courants et le taux d'inflation. Il s'agit là d'une méthode incorrecte pour estimer les augmentations de la valeur réelle. Ainsi, dans le tableau précédent, les dépenses ont augmenté de 50% entre 1985 et 1995, et les prix ont augmenté de 39,1%. Ces pourcentages ont été obtenus en faisant les calculs suivants:

$$\left[\frac{30\ 000\$}{20\ 000\$} \times 100 \right] - 100 = 50,0\%$$

et

$$\left[\frac{133,5}{96,0} \times 100 \right] - 100 = 39,1\%$$

Donc, si l'on se fie à la méthode mentionnée dans le paragraphe précédent, l'augmentation des dépenses aurait été de 10,9%, alors qu'elle n'a été que de 7,9% en réalité.

<p>Incorrect</p> <p style="font-size: 1.2em;">50,0% – 39,1% = 10,9%</p>
<p>Correct</p> <p style="font-size: 1.2em;"> $\left[\frac{22\ 472\\$}{20\ 833\\$} \times 100 \right] - 100 = 7,9\%$ </p>

L'IPC et autres publications connexes

Les données et les analyses relatives à l'indice des prix à la consommation sont disponibles sous forme de publication dans:

- **L'indice des prix à la consommation**, (mensuel), [n° 62-001-XPB au catalogue](#); et
- **Prix à la consommation et indices des prix**, (trimestriel), [n° 62-010-XPB au catalogue](#).

Des informations détaillées sur la méthodologie et les concepts de l'IPC sont contenues dans le:

- **Document de référence de l'indice des prix à la consommation: Mise à jour fondée sur les dépenses de 1992**, (hors série), [n° 62-553 au catalogue](#).

Certaines données de l'IPC sont aussi disponibles dans:

- **L'Observateur économique canadien**, une revue mensuelle de l'économie publiée par Statistique Canada, [n° 11-010-XPB au catalogue](#).

De l'information concernant les plus récentes enquêtes sur les dépenses des familles est contenue dans les deux volumes suivants:

- **Dépenses alimentaires des familles au Canada en 1992**, [n° 62-554 au catalogue](#); et
- **Dépenses des familles au Canada en 1992**, [n° 62-555 au catalogue](#).

Pour savoir comment obtenir ces publications ou toutes autres publications de Statistique Canada, veuillez consulter l'intérieur de la couverture de ce livret.

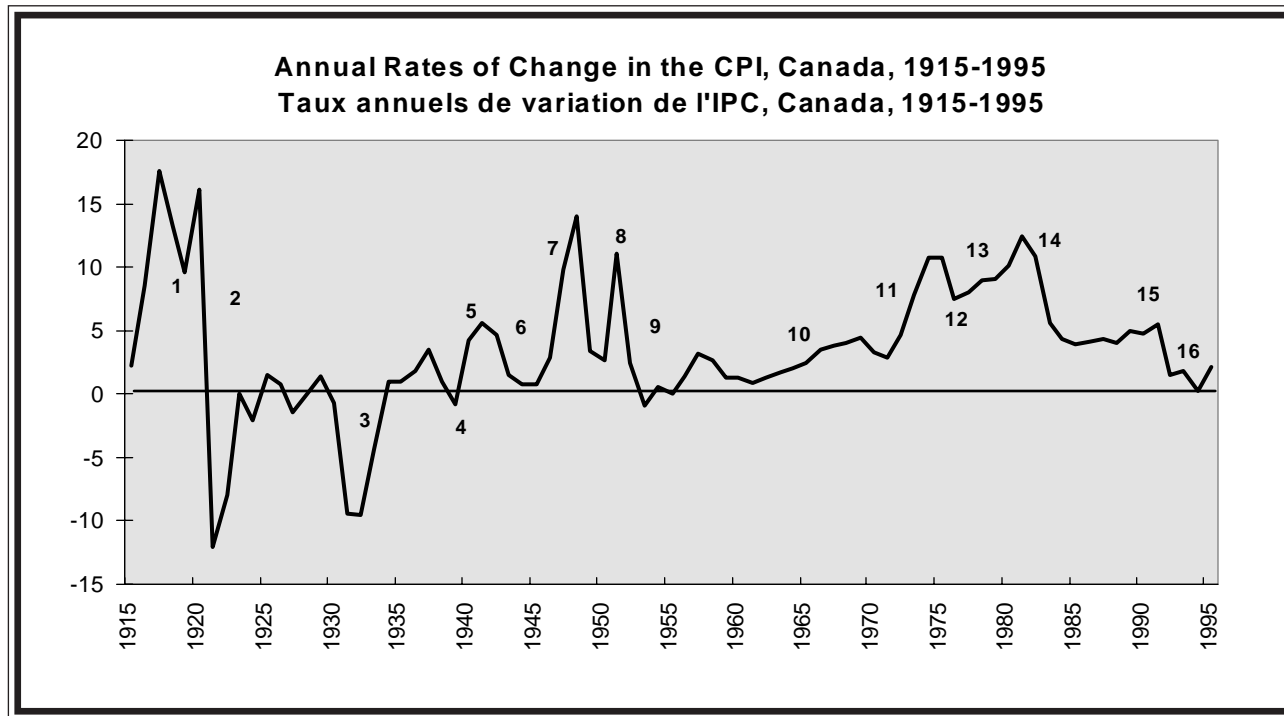
Le **disque compact-ROM E-STAT** spécialement conçu à l'intention des enseignants comprend tout le matériel nécessaire pour initier les étudiants à l'IPC. Pour avoir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Glossaire de termes

Base temporelle	- Synonyme de période de base.
Classe de base	- Le plus bas niveau des groupes de produits pour lesquels il existe un jeu de pondérations (calculées normalement à partir des résultats des enquêtes sur les dépenses des familles) qui est conforme au concept de panier fixe de l'IPC.
Clause d'indemnité de vie chère	- Une clause paraissant dans un contrat qui lie l'augmentation des salaires aux variations de l'IPC.
Clause d'indexation	- Une clause paraissant dans un contrat qui stipule qu'une somme d'argent devant être versée régulièrement, devra être réajustée automatiquement en fonction des variations d'un indice de prix.
Composantes principales	- Les huit composantes principales du panier de l'IPC sont: «aliments», «logement», «dépenses et équipement du ménage», «habillement et chaussures», «transports», «santé et soins personnels», «loisirs, formation et lecture» et «boissons alcoolisées et produits du tabac».
Déflation	- Un mouvement à la baisse du niveau moyen des prix.
Dollars constants	- Une évaluation en dollars constants est exprimée aux prix ayant cours dans une période de référence ou une période de base fixes.
Dollars courants	- Une évaluation en dollars courants est exprimée aux prix ayant cours dans la période à laquelle on fait référence.
Échantillon apparié	- Échantillon qui se rapporte à des produits de quantité égale et de qualité égale ou équivalente pour les deux mois comparés.
Enchaînement (procédures d')	- Procédures par lesquelles on relie, dans une période d'enchaînement donnée, deux séries d'indices de prix d'un agrégat donné qui ont trait à des paniers fixes distincts. Les indices d'une nouvelle série, dont la période de base est la période d'enchaînement, sont multipliés par l'indice correspondant de l'ancienne série pour la période d'enchaînement.
Indice de prix à panier fixe	- Ratio du coût d'un panier déterminé dans la période observée par rapport à son coût dans la période de base.
Indice du coût de la vie	- En théorie, l'objectif d'un indice du coût de la vie est de mesurer les changements dans les prix dont les consommateurs devront tenir compte pour maintenir leur niveau de vie constant. Le principe de base est que les consommateurs remplaceront normalement un produit par un autre selon les variations du prix relatif de ces produits.
Inflation	- Un mouvement à la hausse du niveau moyen des prix.

Glossaire de termes (fin)

Mise à jour des paniers fixes	- Remplacement d'un panier par un autre plus récent.
Mouvement pur des prix	- Mouvement de prix qui n'est pas attribuable à des variations de qualité ou de quantité des biens et services donnés.
Panier fixe	- Un ensemble de produits dont les biens et les services sont en proportions quantitatives déterminées et invariables.
Période de base	- Période dont les prix servent de base afin de comparer les prix de la période observée; en d'autres termes, la période pour laquelle un indice sous forme de pourcentage est établi à 100 ou, sous forme de rapport, est établi à 1.
Pondération	- Valeur attribuée à chaque classe de base pour indiquer l'importance de chacune dans le panier fixe. Pour calculer une moyenne pondérée particulière d'indices de prix permettant d'obtenir un indice agrégatif, on multiplie la pondération de chaque classe de base par l'indice de prix correspondant. Cette pondération détermine donc le degré d'influence de la variation des prix de chaque classe de base sur l'indice agrégatif correspondant.
Rapport de prix	- Rapport du prix d'un produit dans la période donnée comparé à son prix dans la période utilisée comme base de comparaison.
Variation de prix d'un mois sur l'autre	- Variation de prix pour un mois par rapport au mois précédent.
Variation de prix sur 12 mois	- Variation de prix pour un mois par rapport au mois correspondant de l'année précédente.



- | | | | | | |
|-----------|---|------------------------------|-----------|---|---|
| 1 | - | World War I | 1 | - | Première guerre mondiale |
| 2 | - | Recession | 2 | - | Récession |
| 3 | - | Great Depression | 3 | - | Grande dépression |
| 4 | - | Recession in the U.S.A. | 4 | - | Récession aux États-Unis |
| 5 | - | World War II | 5 | - | Deuxième guerre mondiale |
| 6 | - | Price Controls | 6 | - | Contrôles de prix |
| 7 | - | Explosion of Pent-up Demand | 7 | - | Expansion de la demande refoulée |
| 8 | - | Korean War | 8 | - | Guerre de Corée |
| 9 | - | Credit Controls | 9 | - | Contrôles de crédit |
| 10 | - | Period of Sustained Growth | 10 | - | Période de croissance soutenue |
| 11 | - | First Oil Crisis | 11 | - | Première crise du pétrole |
| 12 | - | Anti-inflation Board | 12 | - | Commission de la lutte contre l'inflation |
| 13 | - | Second Oil Crisis | 13 | - | Deuxième crise du pétrole |
| 14 | - | Wage Controls and Recession | 14 | - | Contrôles des salaires et récession |
| 15 | - | Goods and Services Tax (GST) | 15 | - | Taxe sur les produits et services (TPS) |
| 16 | - | Cigarette Tax Reduction | 16 | - | Réduction des taxes sur les cigarettes |

TABLE - 2

TABLEAU - 2

**The Consumer Price Index for Canada, All-items
(Not Seasonally Adjusted), 1972-1996, 1986=100**

**Indice d'ensemble des prix à la consommation pour le
Canada, (non désaisonnalisé), 1972-1996, 1986=100**

	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Annual average ¹
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne annuelle ¹
Indexes													Indices
1972	32.7	32.8	32.9	33.0	33.1	33.1	33.5	33.8	33.9	33.9	34.0	34.2	33.4
1973	34.5	34.7	34.8	35.2	35.4	35.8	36.1	36.6	36.8	36.9	37.2	37.4	36.0
1974	37.7	38.1	38.4	38.7	39.4	39.9	40.1	40.6	40.8	41.2	41.6	42.0	39.9
1975	42.2	42.5	42.7	43.0	43.4	44.0	44.6	45.0	45.1	45.5	45.9	46.0	44.2
1976	46.2	46.5	46.6	46.8	47.2	47.4	47.6	47.8	48.0	48.3	48.5	48.7	47.5
1977	49.1	49.5	50.1	50.4	50.8	51.1	51.6	51.8	52.1	52.6	52.9	53.3	51.3
1978	53.5	53.9	54.5	54.6	55.4	55.8	56.6	56.7	56.6	57.2	57.6	57.8	55.9
1979	58.2	58.8	59.5	59.9	60.5	60.8	61.3	61.5	62.0	62.5	63.1	63.4	61.0
1980	63.8	64.4	65.0	65.4	66.2	66.9	67.4	68.1	68.7	69.3	70.2	70.5	67.2
1981	71.5	72.2	73.1	73.7	74.3	75.5	76.1	76.7	77.3	78.0	78.7	79.1	75.5
1982	79.6	80.6	81.6	82.0	83.2	84.0	84.4	84.8	85.3	85.8	86.4	86.4	83.7
1983	86.2	86.6	87.5	87.5	87.7	88.7	89.0	89.5	89.5	90.0	90.0	90.3	88.5
1984	90.8	91.3	91.5	91.8	91.9	92.3	92.8	92.8	92.9	93.1	93.7	93.7	92.4
1985	94.1	94.7	94.9	95.3	95.5	96.1	96.4	96.5	96.7	97.0	97.4	97.8	96.0
1986	98.3	98.6	98.9	99.0	99.5	99.6	100.4	100.7	100.7	101.2	101.7	101.9	100.0
1987	102.1	102.6	103.0	103.5	104.1	104.4	105.1	105.2	105.2	105.6	106.0	106.1	104.4
1988	106.3	106.7	107.3	107.6	108.3	108.5	109.1	109.4	109.5	110.0	110.3	110.3	108.6
1989	110.9	111.6	112.2	112.5	113.7	114.3	115.0	115.1	115.3	115.7	116.1	116.0	114.0
1990	117.0	117.7	118.1	118.1	118.7	119.2	119.8	119.9	120.2	121.2	121.9	121.8	119.5
1991	125.0	125.0	125.5	125.5	126.1	126.7	126.8	126.9	126.7	126.5	127.0	126.4	126.2
1992	127.0	127.1	127.5	127.6	127.8	128.1	128.4	128.4	128.3	128.5	129.1	129.1	128.1
1993	129.6	130.0	129.9	129.9	130.1	130.2	130.5	130.6	130.7	130.9	131.5	131.3	130.4
1994	131.3	130.3	130.1	130.2	129.9	130.2	130.7	130.8	130.9	130.7	131.4	131.6	130.7
1995	132.1	132.7	133.0	133.4	133.7	133.7	134.0	133.8	133.9	133.8	134.1	133.9	133.5
1996	134.2	134.4	134.9	135.3	135.7	135.6	135.6	135.7	135.9	136.2			

	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Annual average ¹
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne annuelle ¹

Monthly percentage changes

Taux mensuels de variation

1982	0.6	1.3	1.2	0.5	1.5	1.0	0.5	0.5	0.6	0.6	0.7	0.0
1983	-0.2	0.5	1.0	0.0	0.2	1.1	0.3	0.6	0.0	0.6	0.0	0.3
1984	0.6	0.6	0.2	0.3	0.1	0.4	0.5	0.0	0.1	0.2	0.6	0.0
1985	0.4	0.6	0.2	0.4	0.2	0.6	0.3	0.1	0.2	0.3	0.4	0.4
1986	0.5	0.3	0.3	0.1	0.5	0.1	0.8	0.3	0.0	0.5	0.5	0.2
1987	0.2	0.5	0.4	0.5	0.6	0.3	0.7	0.1	0.0	0.4	0.4	0.1
1988	0.2	0.4	0.6	0.3	0.7	0.2	0.6	0.3	0.1	0.5	0.3	0.0
1989	0.5	0.6	0.5	0.3	1.1	0.5	0.6	0.1	0.2	0.3	0.3	-0.1
1990	0.9	0.6	0.3	0.0	0.5	0.4	0.5	0.1	0.3	0.8	0.6	-0.1
1991	2.6	0.0	0.4	0.0	0.5	0.5	0.1	0.1	-0.2	-0.2	0.4	-0.5
1992	0.5	0.1	0.3	0.1	0.2	0.2	0.2	0.0	-0.1	0.2	0.5	0.0
1993	0.4	0.3	-0.1	0.0	0.2	0.1	0.2	0.1	0.1	0.2	0.5	-0.2
1994	0.0	-0.8	-0.2	0.1	-0.2	0.2	0.4	0.1	0.1	-0.2	0.5	0.2
1995	0.4	0.5	0.2	0.3	0.2	0.0	0.2	-0.1	0.1	-0.1	0.2	-0.1
1996	0.2	0.1	0.4	0.3	0.3	-0.1	0.0	0.1	0.1	0.2		

Annual percentage changes

Taux annuels de variation

1982	11.3	11.6	11.6	11.3	12.0	11.3	10.9	10.6	10.3	10.0	9.8	9.2	10.9
1983	8.3	7.4	7.2	6.7	5.4	5.6	5.5	5.5	4.9	4.9	4.2	4.5	5.7
1984	5.3	5.4	4.6	4.9	4.8	4.1	4.3	3.7	3.8	3.4	4.1	3.8	4.4
1985	3.6	3.7	3.7	3.8	3.9	4.1	3.9	4.0	4.1	4.2	3.9	4.4	3.9
1986	4.5	4.1	4.2	3.9	4.2	3.6	4.1	4.4	4.1	4.3	4.4	4.2	4.2
1987	3.9	4.1	4.1	4.5	4.6	4.8	4.7	4.5	4.5	4.3	4.2	4.1	4.4
1988	4.1	4.0	4.2	4.0	4.0	3.9	3.8	4.0	4.1	4.2	4.1	4.0	4.0
1989	4.3	4.6	4.6	4.6	5.0	5.3	5.4	5.2	5.3	5.2	5.3	5.2	5.0
1990	5.5	5.5	5.3	5.0	4.4	4.3	4.2	4.2	4.2	4.8	5.0	5.0	4.8
1991	6.8	6.2	6.3	6.3	6.2	6.3	5.8	5.8	5.4	4.4	4.2	3.8	5.6
1992	1.6	1.7	1.6	1.7	1.3	1.1	1.3	1.2	1.3	1.6	1.7	2.1	1.5
1993	2.0	2.3	1.9	1.8	1.8	1.6	1.6	1.7	1.9	1.9	1.9	1.7	1.8
1994	1.3	0.2	0.2	0.2	-0.2	0.0	0.2	0.2	0.2	-0.2	-0.1	0.2	0.2
1995	0.6	1.8	2.2	2.5	2.9	2.7	2.5	2.3	2.3	2.4	2.1	1.7	2.1
1996	1.6	1.3	1.4	1.4	1.5	1.4	1.2	1.4	1.5	1.8			

¹ The annual index level is the average of the 12 individual monthly indexes. The percentage change for a given calendar year is calculated using the annual average indexes.

¹ Le niveau de l'indice annuel est la moyenne des 12 indices individuels mensuels. Le pourcentage de variation pour une année civile donnée est calculé en utilisant les indices de la moyenne annuelle.